



**ANNEXE 5**  
**AUX REGLEMENTS GENERAUX**  
**DISPOSITIONS FINANCIERES**  
**SAISON 2019 /2020**

## DISPOSITIONS FINANCIERES

(Tarifs validés lors du Comité de Direction du 00 mois 2019)

### **LA LICENCE** (art. 78 des RG)

#### **JOUEURS (Libre – Football d’Entreprise – Futsal)**

SENIOR-VETERAN (né avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1985) :	28,00 €
SENIOR (né entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1985 et le 31 décembre 1999)	28,00 €
SENIOR U20 (né en 2000)	28,00 €
U19 (né en 2001)	28,00 €
U18 (né en 2002)	28,00 €
U17 (né en 2003)	21,50 €
U16 (né en 2004)	21,50 €
U15 (né en 2005)	20,00 €
U14 (né en 2006)	20,00 €
U13 (né en 2007)	18,00 €
U12 (né en 2008)	18,00 €
U11 (né en 2009)	14,50 €
U10 (né en 2010)	14,50 €
U9 (né en 2011)	14,00 €
U8 (né en 2012)	14,00 €
U7 (né en 2013)	12,00 €
U6 (né en 2014, dès l’âge de 5 ans)	12,00 €

#### **JOUEUSES**

SENIOR F (née avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2000)	28,00 €
SENIOR U20 F (née en 2000)	28,00 €
U19 F (née en 2001)	28,00 €
U18 F (née en 2002)	28,00 €
U17 F (née en 2003)	21,50 €
U16 F (née en 2004)	21,50 €
U15 F (née en 2005)	20,00 €
U14 F (née en 2006)	20,00 €
U13 F (née en 2007)	18,00 €
U12 F (née en 2008)	18,00 €
U11 F (née en 2009)	14,50 €
U10 F (née en 2010)	14,50 €
U9 F (née en 2011)	14,00 €
U8 F (née en 2012)	14,00 €
U7 F (née en 2013)	12,00 €
U6 F (née en 2014, dès l’âge de 5 ans)	12,00 €

Joueur & Joueuse Football Loisir .....	14,00 €
Dirigeant & Dirigeante .....	13,00 €
Animateur .....	18,00 €
Licence Technique régionale .....	47,50 €
Licence Educateur fédéral, Animateur.....	18,00 €
Arbitre .....	18,00 €
Jeune Arbitre& Très Jeune Arbitre .....	18,00 €
Membre individuel – Membre d'Honneur .....	gratuité

### **CHANGEMENT DE CLUB (art. 90 des RG)**

Senior-Veteran, Senior, Senior U20, U19, U18 .....	70,00 €
U17, U16, U15, U14 .....	20,00 €
Senior F, U19 F, U18 F, U17 F, U16 F, U15 F, U14 F .....	20,00 €
U13, U13F, U12, U12F, U11, U11F, U10, U10F, U9, U9F, U8, U8F, U7, U7F, U6, U6F .....	13,50 €
Arbitre .....	70,00 €
Jeune Arbitre .....	10,00 €
Demande certificat international de transfert (Art. 106 des RG)	
. Club de Ligue 1 ou de Ligue 2 .....	50,00 €
. Autres clubs .....	20,00 €
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat international de transfert (Art. 220 des RG) .....	60,00 €

### **OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB (art. 103des RG)**

SENIOR-VETERAN, SENIOR, SENIOR U20, U19, U18 .....	25,00 €
U17, U16, U15, U14 .....	10,00 €
SENIOR F, U19 F, U18 F, U17 F, U16 F, U15 F, U14 F .....	10,00 €
U13, U13F, U12, U12F, U11, U11F, U10, U10F, U9, U9F, U8, U8F, U7, U7F, U6, U6F .....	10,00 €
Absence d'information de la Ligue de la régularisation de la situation financière d'un joueur objet d'une opposition .....	30,00 €
Club revenant sur une décision d'opposition à mutation, minimum, .....	31,00 €
Dissimulation ou fraude sur demande de licence .....	61,00 €

## **COTISATIONS - ABONNEMENTS**

### **COTISATION F.F.F.**

Cotisation unique annuelle du club (art. 28 des RG) .....	60,00 €
---	---------

**COTISATION L.F.N.**

Club de Ligue 1 ou Ligue 2 .....	500,00 €
Club de National 1 .....	250,00 €
Club de National 2 ou National 3 .....	200,00 €
Club de Régional 1, Régional 2 ou Régional 3 .....	100,00 €
Club de compétition régionale du Football d'Entreprise .....	100,00 €
Club des autres divisions .....	85,00 €
Foot à 8 Entreprise et Futsal .....	85,00 €
Club féminin de niveau national, Division 1 ou Division 2 .....	100,00 €
Club féminin de niveau régional, Régional 1 ou Régional 2 .....	85,00 €
Club en non activité .....	31,00 €

**DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION – FORFAITS****CHAMPIONNATS SENIORS - REGIONAL 1 ET REGIONAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion (71 € + 429 €) ..... 500,00 €

**CHAMPIONNAT SENIORS - REGIONAL 3**

Engagement et participation aux frais de gestion (49 € + 251 €) ..... 300,00 €

**CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES - U18, U16, U15, U14 &U13**

Engagement et participation aux frais de gestion (18 € + 32 €) ..... 50,00 €

**CHAMPIONNATS FOOT ENTREPRISE – REGIONAL 1 & REGIONAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 166 €) ..... 200,00 €

**CHAMPIONNATS FOOT ENTREPRISE – REGIONAL 3**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 66 €) ..... 100,00 €

**CHAMPIONNAT FEMININ – REGIONAL 1**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 66 €) ..... 100,00 €

**CHAMPIONNATS FEMININ – REGIONAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 16 €) ..... 50,00 €

**CHAMPIONNATS FEMININS – U18 & U16 A 11**

Engagement et participation aux frais de gestion (20 € + 10 €) ..... 30,00 €

**CHAMPIONNAT FUTSAL –REGIONAL 1**

Engagement et participation aux frais de gestion (20 € + 30 €) ..... 50,00 €

**CHAMPIONNATS FUTSAL FEMININ - SENIORS & JEUNES**

Engagement et participation aux frais de gestion (10 € + 5 €) ..... 15,00 €

## **FORFAITS EN CHAMPIONNAT ET CRITERIUM**

Forfait déclaré .....	2 fois l'engagement
Forfait non déclaré .....	3 fois l'engagement
Forfait général .....	4 fois le forfait déclaré

## **COUPE DE FRANCE**

Engagement .....	52,00 €
Forfait déclaré .....	50,00 €
Forfait non déclaré .....	60,00 €

## **COUPE U18 GAMBARDELLA**

Engagement .....	26,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3 .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE DE FRANCE FEMININE**

Engagement .....	26,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3 .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE NATIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE**

Engagement .....	28,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE NATIONALE FUTSAL**

Engagement .....	10,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE DE NORMANDIE SENIORS**

Engagement .....	50,00 €
Forfait déclaré .....	40,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 .....	177,00 €
. Clubs de National 1, National 2 & National 3 .....	80,00 €
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3 .....	60,00 €
. Autres clubs .....	50,00 €

**COUPE DE NORMANDIE DES RESERVES SENIORS**

Engagement .....	40,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	50,00 €

**COUPES DE NORMANDIE JEUNES U18 & U15**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	20,00 €
Forfait non déclaré .....	30,00 €

**COUPE DE NORMANDIE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE**

Engagement .....	50,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	50,00 €

**COUPE DE NORMANDIE ENTREPRISE**

Engagement .....	40,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	40,00 €

**COUPE DE NORMANDIE FUTSAL**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	20,00 €
Forfait non déclaré .....	30,00 €

**COUPE DE NORMANDIE FEMININES SENIORS**

Engagement .....	50,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	50,00 €

**COUPES DE NORMANDIE FEMININES U18 & U16 à 11**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	20,00 €
Forfait non déclaré .....	15,00 €

**FESTIVAL FOOT U13 – FESTIVAL FOOT U13 F**

Engagement .....	gratuité
------------------	----------

**DROITS ET FRAIS DIVERS – SANCTIONS –PENALITES - AMENDES****DEMANDE D'AFFILIATION ET REPRISE D'ACTIVITÉ**

Dépôt de garantie (art. 23 des RG) .....	300,00 €
Emploi, par un club, d'un nom de circonstance ou d'emprunt, sans autorisation (Art. 223 des RG) .....	46,00 €

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Club non présent ou représenté à l'Assemblée Générale de Ligue (art. 12.3 des Statuts)

. Clubs nationaux ou régionaux .....	100,00 €
. Clubs de District .....	70,00 €

## **ENGAGEMENTS**

Engagement hors-délai .....	92,00 €
-----------------------------	---------

## **ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES**

Non présentation du nombre réglementaire de ballons .....	20,00 €
Non présentation des drapeaux de touche .....	20,00 €
Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre .....	20,00 €
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage .....	35,00 €
Défaillance dans l'obligation d'assurer la police du terrain .....	20,00 €
Absence de panneau d'affichage .....	15,00 €
Inobservation du protocole de présentation des équipes .....	15,00 €
Inutilisation de la feuille de match officielle .....	15,00 €
Insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (Art. 219 des RG) .....	12,00 €
Récidive dans le transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) .....	30,00 €
Récidive de non-utilisation de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) .....	30,00 €
Retard dans l'envoi de la feuille de match papier, préjudiciable aux travaux des commissions .....	12,00 €
Comportement frauduleux (Art. 207 des RG) .....	500,00 €
Mauvaise rédaction ou renvoi hors-délai de la feuille de recettes .....	12,00 €

## **FAITS D'INDISCIPLINE**

1 <sup>er</sup> avertissement.....	16,00 €
2 <sup>ème</sup> avertissement .....	21,00 €
3 <sup>ème</sup> avertissement .....	26,00 €
Tout avertissement pour les compétitions de Jeunes .....	14,00 €
Exclusion .....	41,00 €
Amendes sur sanctions complémentaires .....	cf. Annexe 2 des RG

## **QUALIFICATION - PARTICIPATION**

Pour non production d'une licence dématérialisée (hors FMI, Footcompagnon ou listing)

. Senior Vétéran, Senior, Senior F, U19, U19 F, U18, U18 F, après le 15 septembre .....	5,00 €
. Autres jeunes, après le 30 octobre .....	5,00 €
. Entraîneur, éducateur, dirigeant, médecin, après le 15 septembre .....	5,00 €
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infractions aux règles de la mixité (art. 213 des RG) .....	31,00 €
Non-respect des dispositions relatives au joueur changeant d'équipes (art. 214 des RG) .....	46,00 €
Participation à plus d'une rencontre (art. 215 des RG) .....	85,00 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non qualifié (art. 218 des RG) .....	35,00 €

Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non licencié (art. 218 des RG) .....	92,00 €
Participation sans autorisation sous d'autres couleurs	
. à un match international : par club .....	46,00 €
. à un autre match : par club .....	23,00 €
. joueur fautif .....	15,00 €
Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG)	
. Epreuves de Ligue (par joueur) .....	77,00 €
. Epreuves de District (par joueur) .....	61,00 €
Licencié suspendu participant à une rencontre officielle .....	92,00 €
Licencié suspendu pour au moins 6 mois et participant à une rencontre amicale .....	60,00 €
Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (art. 204 des RG) .....	38,00 €

## DEPLACEMENTS

Indemnité kilométrique de déplacement des équipes,	
. trajet simple, de ville à ville, par km .....	1,10 €

## FRAIS DE DOSSIER

Réerves ou réclamations en 1 <sup>er</sup> ressort (art. 186 & 187 des RG) .....	37,00 €
Appel en 2 <sup>ème</sup> ressort (art. 190 des RG) .....	79,00 €
Appel en 3 <sup>ème</sup> ressort (hors dossiers disciplinaires) (art. 190 des RG) .....	79,00 €
Droit d'évocation (art. 187 des RG) .....	37,00 €
Demande en révision (art. 197 des RG) .....	150,00 €

## ABSENCE INJUSTIFIÉE A CONVOCATION

Joueur ou dirigeant, non excusé, ne répondant pas à une convocation de la Ligue ou de ses Organismes (art. 216 des RG) .....	82,00 €
Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à un audition de la Ligue ou du District (art. 216 des RG).....	82,00 €

## MATCH AMICAL – TOURNOI (article 177 des Règlements Généraux)

Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 1, un club étranger professionnel ou une sélection internationale .....	100,00 €
Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 2 ou National 1.....	50,00 €
Autorisation autres matchs amicaux .....	25,00 €
Homologation d'un tournoi .....	25,00 €
Organisation d'un match amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (art. 222 des RG)	
. match international.....	76,00 €
. autre match .....	55,00 €
Organisation d'un tournoi amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (art. 222 des RG) .....	60,00 €
Non présentation sur demande de la Commission de la feuille d'arbitrage établie lors d'une rencontre amicale .....	35,00 €
Feuille de match non établie ou non transmise lors de l'organisation d'un tournoi .....	60,00 €

## **MANQUEMENTS EN CAS DE SELECTION**

Joueur refusant sa participation à un stage, un match de préparation, une sélection, sans motif valable (art. 209 des RG) .....	15,00 €
Joueur sélectionné jouant volontairement au-dessous de sa forme (art. 210 des RG) .....	15,00 €
Joueur sélectionné disputant un match dans les 3 jours précédent la date du match de sélection (art. 211 des RG) .....	15,00 €

## **ARBITRAGE – STATUT DE L'ARBITRAGE**

Non règlement dans les formes et délais prescrits des frais d'arbitrage .....	19,00 €
Refus de priorité d'arbitrage ou de tirage au sort de l'arbitre .....	20,00 €
Non présentation d'un arbitre bénévole .....	23,00 €
Manquement aux obligations du Statut de l'arbitrage .....	Cf. Statut Régional de l'Arbitrage

## **STATUT DES EDUCATEURS**

Manquement aux obligations du Statut des Educateurs	
. Club de National 3 .....	340,00 €
. Club de Régional 1 (masculin) .....	170,00 €
. Autre Club de niveau Régional .....	85,00 €

## **COMMISSION REGIONALE DU CONTROLE DE GESTION**

### **Club de National 3 ou de Régional 1**

Non-application du plan comptable .....	de 150 à 1 500 €
Production de documents non conformes .....	de 150 à 1 500 €
Comptabilisation irrégulière ou frauduleuse .....	de 750 à 15 000,00 €
Non comptabilisation d'opérations .....	de 750 à 15 000,00 €
Contrôle des organismes du football .....	de 750 à 15 000,00 €
Non-production de la copie des bulletins de paie et attestations de rémunération .....	de 150 à 1 500,00 €
Non-production des situations comptables et des comptes prévisionnels .....	de 150 à 1 500,00 €
Non-production du procès-verbal de l'Assemblée générale et des pièces correspondantes .....	de 150 à 1 500,00 €
Non-production de la copie de la notification des résultats d'une vérification .....	de 150 à 1 500,00 €

## **TRESORERIE**

Paiement tardif des cotisations et de la participation forfaitaire .....	15,00 €
Liquidation tardive de la situation financière .....	23,00 €

\*\*\*\*\*